

FORMATIONS

OFFRE 2023

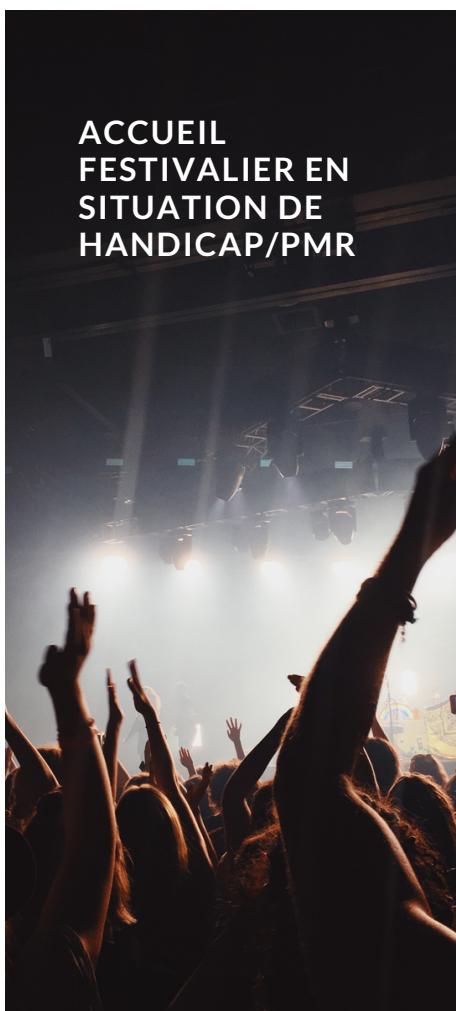
à l'intention des professionnels

Esenca

OFFRE DE FORMATIONS ESENCA

soit :

- à Bruxelles, Place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles
 - à 5 minutes à pied de la gare centrale
- à Namur, Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais
 - à 5 minutes via le Bus numéro 8 (Direction Belgrade)
 - à 15 minutes à pied de la gare de Namur
- dans vos locaux



PREAMBULE

Dans une société en constante évolution, il nous semble important de contribuer à l'offre de formation dans le champ du handicap afin de permettre aux professionnels d'acquérir de nouvelles compétences ou de les perfectionner tout au long de leur carrière.

Le travail quotidien de Esenca (anciennement ASPH - Association Socialiste de la Personne Handicapée), nous amène à développer une expertise en parallèles des réalités vécues par les personnes en situation de handicap : complexité des législations, freins à l'inclusion, pathologies complexes ou handicap invisible méconnu, freins à l'emploi sont autant d'éléments à prendre en compte.

Ainsi pour outiller les professionnels nous proposons des formations qui couvrent de nombreux domaines afin de répondre au mieux à vos besoins dans vos pratiques professionnelles : accessibilité, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre, faire face au handicap cognitif et sensibilisations pour les enfants ainsi que pour les aides familiales et/ou soignantes.

Ces formations sont en grande partie dispensées par les collaboratrices de Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un contenu adapté à vos réalités et adaptons le contenu des formations à vos demandes spécifiques si vous en avez.

Nos formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne. Nous pouvons également dispenser ces formations au sein de vos structures, si le nombre de personnes le permet. Par ailleurs, le coût de la formation ne doit pas constituer un frein à votre souhait de renforcer vos compétences en matière de handicap. Contactez-nous si cela pose problème.

L'équipe de Esenca reste à votre disposition pour tout élément complémentaire et espère rencontrer vos attentes, parce que les formations sont aussi une belle façon d'élargir nos réseaux réciproques et d'enrichir nos pratiques respectives !

**Ouiam Messaoudi
Secrétaire générale**



ACCESSIBILITÉ

soit :

- à Bruxelles, Pl. Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles
- à Namur, Ch. de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais
- dans vos locaux

- Réunion préparatoire en teams : 50 €/h
- Formation :
 - soit une demi journée (4h)
 - soit une journée (7j)
 - 50€/h en interne,
 - 100€/h en externe + frais de déplacements

Contact

Christine Bourdeauducq - Conseillère en accessibilité

christine.bourdeauducq@solidaris.be - esenca.handyaccessible@solidaris.be - 02 515 06 07

Aujourd’hui, l’accessibilité se décline de manière plurielle, quel que soit le handicap. En plus des normes architecturales, les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques ont également besoin d’avoir accès à l’information et à la communication, afin de se déplacer dans un bâtiment ou sur la voirie, en toute autonomie.

Le Service Handyaccessible de Esenca propose une formation dans le domaine de l’accessibilité. Suivant les demandes spécifiques en formation de l’opérateur, le contenu même de la formation ainsi que la durée (demi journée ou journée complète) peuvent être adaptés.

Quelques exemples

- Une personne mal ou non-voyante aura besoin d'informations tactiles au sol pour se déplacer à l'intérieur d'un bâtiment, mais également d'informations sonores pour s'orienter.
- Une personne avec un handicap mental aura besoin d'un accueil spécifique et de pictogrammes simples pour s'orienter.
- Une personne sourde aura besoin d'informations visuelles supplémentaires pour se déplacer en toute autonomie.

Public visé

- Professionnels et ASBL
 - au service du citoyen : Handicontact, administration communale...
 - dans le secteur du tourisme, de la culture, du sport, de la santé,
 - de l'accessibilité : gestionnaire de bâtiments, architectes, service travaux...

Objectifs

- Différencier les notions de Personnes à Mobilité Réduite et de personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques
- Démystifier le handicap au travers de mises en situation
- Mieux appréhender les législations en cours, suivant le bâtiment (ex : régie bâtiment/fédéral, administration communale/région...)
- Optimiser l'accessibilité lors d'une construction neuve, de rénovation ou à la demande d'aménagements raisonnables
- Comprendre la notion d'aménagement raisonnable

Méthode

Organisée selon les attentes et les objectifs du demandeur, la formation- participative - est modulable dans la durée. Une rencontre préparatoire avec le/les responsables (2 heures) est fortement conseillée afin de définir ces objectifs et le contenu plus précis.

La formation combinera apports théoriques ainsi que des exercices pratiques via des méthodes interactives et dynamiques. Si des mises en situation sont à prévoir, la mise à disposition ou la location et le transport de chaises roulantes à grandes roues est à charge de l'organisateur. Le nombre de chaises est à définir suivant le nombre de participants

Programme

- Comprendre les différentes formes de handicaps
- Découvrir les différentes législations en matière d'accessibilité (mondiale, européenne, fédérale, régionale)
- Analyser un bâtiment suivant la méthodologie SECU-E (stationner, entrer, circuler, utiliser, évacuer- quel que soit le handicap [physique, sensoriel, mental, invisible])
- Analyser un bâtiment sur plan
- Auditer un bâtiment existant
- Aménager un bâtiment existant, en fonction des possibilités techniques et/ou matérielles disponibles sur le marché
- Découvrir des outils et services à disposition ainsi que des témoignages



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES FESTIVALIERS EN SITUATION DE HANDICAP OU DES PMR LORS D'UN ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC

soit :

- à Bruxelles, Pl. Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles
- à Namur, Ch. de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais
- dans vos locaux
- à partir de 8 participants > 20 personnes maximum / groupe

- Réunion préparatoire en teams : 50 €/h
- Formation :
 - 50€/h en interne,
 - 100€/h en externe + frais de déplacements
 - formation de minimum 2h et de maximum 3h30

Contact

Christine Bourdeauducq - Conseillère en accessibilité

christine.bourdeauducq@solidaris.be - esenca.handyaccessible@solidaris.be - 02 515 06 07

L'objectif de cette formation est de conscientiser les participants aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap dans le cadre des festivals ou événement grand public. Les participants renforceront leurs connaissances sur les difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap. La formation vise à améliorer les compétences des participants en termes d'accueil, d'accompagnement (mise en situation et explication des méthodes de guidage) et de communication adaptée. La formation portera également sur la présentation d'éléments à prendre en compte (dans un bâtiment ou en extérieur, selon l'événement) pour assurer et maintenir une bonne accessibilité des personnes en situation de handicap.

Public visé

Tout organisateur d'événement (festival, marché, colloque, festivité saisonnière...) et toute personne, bénévoles en charge de l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans un événement.

Objectifs

- Démystifier le handicap
- Conscientiser les participants aux besoins rencontrés par les personnes en situation de handicap dans le cadre d'un festival , d'un événement
- Transmettre les bonnes pratiques afin d'accueillir et d'accompagner les festivaliers, le public en situation de handicap

Méthode

La formation est adaptée et organisée selon les besoins du demandeur après échange en teams (recommandé : 2h). Elle combinerà apports théoriques et exercices pratiques via des méthodes interactives et dynamiques. La formation initiale se déroule sur 2h mais peut être complétée par des mises en situation et dure alors a minima 3h-3h30.

Si des mises en situation sont à prévoir, la mise à disposition ou la location et le transport de chaises roulantes à grandes roues est à charge de l'organisateur. Le nombre de chaises est à définir suivant le nombre de participants

Programme

- Comprendre les différentes formes de handicaps et les difficultés rencontrées
- Connaitre les bonnes pratiques pour guider et accompagner un festivalier, une personne en situation de handicap
- Analyser l'organisation d'un festival, d'un événement suivant la méthodologie SECUE (stationner, entrer, circuler, utiliser, évacuer) pour tous les types de handicap physique, sensoriel, mental, invisible et les aménagements à prévoir pour réduire les difficultés.



ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES

A la demande

soit :

- à Bruxelles, Pl. Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles
- à Namur, Ch. de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais
- dans vos locaux

Coût

- Réunion préparatoire en teams : 50 €/h

Module proposé

- soit en module de 2h
- soit une demi journée (4h)
- en présentiel ou en webinaire ,
- Pour un groupe de 10 personnes : 100€/h en externe + frais de déplacements
- Si webinaire de 2h : minimum 8 personnes : 25 €/personne

À partir de septembre 2023 : inscription préalable

Contact

Christine Bourdeauducq - Conseillère en accessibilité

christine.bourdeauducq@solidaris.be - esenca.handyaccessible@solidaris.be - 02 515 06 07

Aujourd’hui, l’accessibilité se décline de manière plurielle, quel que soit le handicap. En plus des normes architecturales, les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques ont également besoin de faire leurs achats, participer à la vie sociale mais également avoir accès à l’information et à la communication, afin de se déplacer dans un bâtiment ou sur la voirie, en toute autonomie.

Le Service Handyaccessible de Esenca propose une formation dans le domaine de l’accessibilité auprès du secteur commercial. Suivant les demandes spécifiques en formation de l’opérateur, le contenu même de la formation ainsi que la durée (module de 2h ou demi journée) peuvent être adaptés.

Quelques exemples

Une personne en chaise roulante aura besoin d'espace suffisant pour se déplacer à l'intérieur d'un bâtiment, mais également de produits/marchandises à une hauteur préhensible.

Une personne avec un handicap mental aura besoin d'un accueil spécifique et de pictogrammes simples pour s'orienter.

Une personne sourde aura besoin d'informations visuelles supplémentaires pour se déplacer en toute autonomie.

Une personne aveugle aura besoin d'aide pour se déplacer et choisir ses achats.

Public visé

Professionnels :

- Commerçants, président des commerçants, gestionnaire de centre ville, Horeca, commerce de détails, commerce de vêtements ...

Objectifs

- Différencier les notions de Personnes à Mobilité Réduite et de personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques
- Optimiser l’accessibilité dans le commerce
- Communiquer avec les personnes à besoins spécifiques : attitudes et comportement à avoir

Méthode

La formation est adaptée et organisée selon les besoins du demandeur après échange en teams (recommandé : 2h). Elle combinerà apports théoriques et exercices pratiques via des méthodes interactives et dynamiques. La formation initiale se déroule sur 2h mais peut être complétée par des mises en situation et dure alors a minima 3h-3h30.

Programme

- Comprendre les différentes formes de handicaps
- Découvrir les différentes législations en matière d’accessibilité
- Analyser un bâtiment suivant la méthodologie SECU-E (stationner, entrer, circuler, utiliser, évacuer- quel que soit le handicap [physique, sensoriel, mental, invisible])
- Découvrir des outils et services à disposition



SENSIBILISATION DES AIDES-FAMILIALES AIDES-SOIGNANTES AU HANDICAP

A la demande

- dans vos locaux
- Pour un groupe de maximum 15 personnes

Coût

- 100€/h en externe + frais de déplacements
- formation d'une demi journée

Contact

Rose Eboko
rose.eboko@solidaris.be - 02 515 17 56

Ce module de sensibilisation a pour but d' informer, sensibiliser, former et donner des outils aux différents acteurs d'une entreprise ou collectivité (ressources humaines, aides familiales, aides-soignant-es, délégués syndicaux..) en vue de participer à l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société, sur leur lieu de travail ou tout simplement améliorer leur accueil.

Public visé

Les professionnels de l'aide à domicile : aides-familiales, aides-soignantes...

Objectifs

- Démystifier le handicap visible et invisible
- Rencontrer une personne en situation de handicap et échanger sur ses quotidien (personnel, professionnel suivant les disponibilités de personnes ressources Esenca)
- Parcourir et vivre les réalités d'une personne en situation de handicap au travers de différentes mises en situation
- Donner des conseils pour permettre une meilleure communication avec la personne en situation de handicap
- Avoir une meilleure approche du handicap...

Ce programme, totalement adaptable, tient compte des réalités de chaque service. C'est-à-dire, entre autre, leur taille, la durée de formation voulue, les différents types de missions que le personnel et/ou les employeurs doivent effectuer selon le service dans lequel ils travaillent. Cette formation peut s'adresser à une ou plusieurs personnes simultanément.

Méthode

Genre théorie et exercices pratiques. Merci de venir avec des cas concrets

Avant la sensibilisation, Esenca rencontrera éventuellement le service demandeur afin de définir ses attentes quant aux buts à atteindre, en tenant compte des objectifs proposés, pour garantir l'engagement des participants à vivre une confrontation in vivo.

Le canevas proposé est modulable dans la durée. La durée idéale de la sensibilisation est de deux demi-journées et une demi-journée pour la phase préparatoire (pas obligatoire) et une autre pour la formation.

Lors de ce type de sensibilisation, l'organisateur introduit des consignes claires et précises quant à une participation active des participants. Il est également important de rappeler que les mises en situation soient vécues avec sérieux et crédibilité vis-à-vis du public en situation de handicap concerné.

Programme

- Représentation sociale du handicap
- Représentation sociale face à l'emploi
- Témoignages et/ou expériences personnelles de PSH ou vidéo
- Mise en situation
- Evaluation de la journée



SENSIBILISATION AU HANDICAP À L'ATTENTION D'UN PUBLIC ADULTE

- dans vos locaux
- Pour un groupe de maximum 15 personnes
- 100€/h en externe + frais de déplacements
- soit formation d'une demi journée
- soit formation d'une journée

Contact

Rose Eboko
rose.eboko@solidaris.be - 02 515 17 56

Ce module de sensibilisation a pour principes généraux d'informer, sensibiliser, et outiller les participant.e.s en vue de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur quotidien. Cette sensibilisation sert également à améliorer l'accueil et les interactions vis à vis des PSH et de faciliter ainsi une meilleure approche. Suivant les demandes du requérant le contenu peut être adapté en demi-journée ou en journée complète.

Public visé

Tout adulte qui souhaite suivre une sensibilisation aux handicaps.

Objectifs

- Démystifier le handicap
- Faire prendre conscience des craintes face au handicap
- Comprendre les difficultés de personnes en situation de handicap au travers de différentes mises en situation
- Acquérir des outils pour une meilleure interaction avec les personnes en situation de handicap...

Méthode

Avant la sensibilisation, Esenca rencontrera éventuellement les organisateurs ou bénéficiaires de la formation, afin de définir leurs attentes quant aux buts à atteindre, en tenant compte des objectifs proposés, pour garantir l'engagement des participants à vivre une confrontation in vivo.

Lors de ce type de sensibilisation, l'organisateur introduit des consignes claires et précises quant à une participation active des participants. Il est également important de rappeler que les mises en situation soient vécues avec sérieux et crédibilité vis-à-vis du public en situation de handicap concerné.

Programme (modulable en une demi-journée ou une journée)

- Objectifs et présentation de la formation
- Représentation sociale du handicap
- Définition des PMR
- Teasing témoignages capsules vidéos
- Questions sur handicap invisible
- Définition handicap général
- Capsules vidéos témoignages multi-handicap
- Limites face au handicap
- Les aménagements raisonnables + études de cas
- Reprise
- Mise en commun études de cas
- Débriefing
- Toi et moi en société – présentation des astuces et échanges
- Conclusion



ÉCRIRE EN FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE FALC

A la demande

soit :

- à Bruxelles, Pl. Saint-Jean, 1 / 2 - 1000 Bruxelles
- à Namur, Ch. de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais
- dans vos locaux
- à partir de 8 participants > 15 personnes maximum / groupe

Coût

- 70€/personne
- la formation dure une journée de 9h à 15h30

Contact

Nathalie De Wispelaere
nathalie.dewispelaere@solidaris.be - 02 515 06 55

L'article 9 de la convention de l'ONU, relative aux droits des personnes handicapées stipule que : « les personnes handicapées intellectuelles ont le droit d'avoir accès à l'information comme tout le monde. »

Cette information doit être adaptée selon les règles de la méthode « Facile à lire et à comprendre » développée par Inclusion Europe.

Ce logo indique que le texte peut être compris par une personne en situation de handicap mental. Le langage et la formulation du texte qui l'accompagne sont simplifiés. Le contenu reste le même, seuls la syntaxe et les termes changent, sans modifier le contenu.

Mis en place pour les personnes en situation de handicap mental, les principes développés dans le « Facile à lire et à comprendre » peuvent être utilisés pour d'autres publics :

- La personne dont la langue maternelle n'est pas le français ;
- La personne sourde ;
- La personne dont le niveau de scolarisation n'est pas élevé...

Public visé

Pour les personnes qui rédigent ou pour toute personne intéressée par l'écriture en « Facile à lire et à comprendre » et qui souhaite en connaître les principes de base.

Objectifs

- Se familiariser et acquérir des connaissances sur les directives du « Facile à lire et à comprendre » ;
- Valoriser une communication adaptée ;
- Créer et écrire/réécrire des documents, en appliquant les règles du « Facile à Lire et à Comprendre » ;
- Faciliter l'accès à la communication écrite aux personnes en situation de handicap mental et aux personnes sourdes.

Méthode

La formation combinera apports théoriques et exercices pratiques.

Programme

- Identifier les besoins des participants
- Présentation du « Facile à lire et à comprendre »
- Initiation à la méthode « Facile à lire et à comprendre ».
- Présentation d'exemples d'écritures en « Facile à lire et à comprendre »
- Essai d'écriture ou de réécriture
- Partage de l'expérience



Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Nos services

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le 02 515 19 19 du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs un point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes « handicap » afin d'introduire un signalement (plainte). Ex : votre compagnie d'assurance vous refuse une couverture, car vous êtes atteint d'une maladie chronique ? Elle vous propose une surprime ? Elle supprime votre police familiale en raison du handicap de votre enfant ou de votre partenaire ? Faites-nous-en part, nous assurerons le relais de votre situation.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be

**POUR UNE
SOCIÉTÉ INCLUSIVE,
SOLIDAIRE
ET ACCESSIBLE**

ESENCA
réseau Solidaris